

La chasse et la pêche : exploitation des espèces sauvages

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **170 (2018)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAPITRE V

LA CHASSE ET LA PÊCHE : EXPLOITATION DES ESPÈCES SAUVAGES

5.1 INTRODUCTION

Pendant du chapitre IV consacré à l'élevage, cette cinquième partie traite de l'exploitation des animaux sauvages, des pratiques cynégétiques et de la pêche à Gamsen à l'âge du Fer. Les espèces sont d'abord abordées individuellement, puis une réflexion est engagée sur le rôle et la place de la chasse dans la subsistance. À l'échelle du site, les résultats pour la protohistoire sont confrontés à ceux des époques historiques. Puis, à l'échelle du canton, les données obtenues sont comparées diachroniquement afin de saisir l'évolution de la place de la chasse au sein de l'économie alpine. Une comparaison synchronique, enfin, est faite au niveau de la Suisse.

Rapportés au niveau des phases ou des périodes d'occupation, les effectifs de faune sauvage s'avèrent trop réduits pour une approche comparative. C'est pourquoi le corpus mobilisé ici se compose d'ossements se rattachant à l'une ou l'autre des deux grandes époques de la protohistoire, à savoir le Premier et le Second âge du Fer. En ne tenant compte que des ossements des occupations strictes, plusieurs espèces sauvages faiblement représentées nous auraient de plus échappé.

Seules les espèces chassées et pêchées par l'homme sont prises en considération. En raison de leur caractère probablement intrusif (piégés dans des structures, morts dans des terriers ou encore proies d'animaux), les petits rongeurs et les batraciens n'ont pas été pris en compte. La présence de quelques coquilles d'escargot, notamment celles de l'escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*), témoigne très vraisemblablement d'une collecte de gastéropodes et donc de leur participation à l'alimentation des villageois. Cependant, en raison de données partielles²⁵⁷, les escargots n'ont pas été intégrés dans le corpus de faune sauvage et n'ont pas fait l'objet d'une étude.

5.2 LISTE COMMENTÉE DES ESPÈCES SAUVAGES

Le corpus initial, composé des restes strictement attribués à des phases d'occupation, a été élargi aux vestiges provenant d'intervalles chronologiques plus larges. Quatre espèces de mammifères supplémentaires ont ainsi pu être mis en évidence. Il s'agit du renard roux, du castor, de la marmotte et du lièvre brun. Au total, ce sont 31 restes de faune sauvage qui peuvent être rattachés au Premier âge du Fer et 49 au Second âge du Fer (fig. 118).

Les espèces décrites ci-contre sont regroupées selon l'ordre auquel elles appartiennent.

257 La base de données d'Hassan Sidi Maamar ne contient pas les coquilles d'escargot et sa thèse de doctorat ne les mentionne pas (SIDI MAAMAR 2001).

Espèces	Premier âge du Fer	Second âge du Fer	Ha / LT	Fer / Romain	total
Chamois	4	1	2		7
Bouquetin	8	8			16
Cerf	3	4			7
Chevreuil	4	3			7
Sanglier	1	5			6
Ours	5	2	2		9
Loup		3		1	4
Renard roux				2	2
Chat sauvage		2			2
Martre/Fouine		2			2
Castor	1				1
Marmotte	1				1
Ecureuil	1				1
Lièvre brun	1	1			2
Avifaune	2	14	3		19
Ichtyofaune		4			4
Total	31	49	7	3	90

Fig. 118 — Faune sauvage. Nombre de restes selon les espèces et les époques.

5.2.1 LES ARTIODACTYLES

L'ordre des artiodactyles regroupe les mammifères ongulés possédant un nombre pair de doigts à chaque pied. Les occupations protohistoriques ont livré les restes osseux de cinq taxons appartenant à trois familles. Dans le détail, les deux espèces de bovidés évoluant dans les Alpes, à savoir le bouquetin des Alpes (*Capra ibex*) et le chamois (*Rupicapra rupicapra*), sont attestées. Les cervidés comptent également deux taxons, le cerf élaphe (ou cerf rouge, *Cervus elaphus*) et le chevreuil (*Capreolus capreolus*). Unique représentant des suidés en Europe, le sanglier (*Sus scrofa*) complète la liste des ongulés sauvages présents à Gamsen.

5.2.1.1 Le chamois (*Rupicapra rupicapra*)

Les ossements de chamois, au nombre de 7, proviennent essentiellement des premières phases d'occupation et du début de la période laténienne. Aucun reste postérieur à 250 av. J.-C. n'est à signaler. L'absence du petit ruminant sauvage à La Tène finale, période pourtant caractérisée par une faune abondante et bien conservée, signifie vraisemblablement son absence réelle ou du moins sa grande rareté dans l'habitat (il est vrai que parmi les ossements animaux regroupés sous l'appellation « caprinés » peuvent figurer quelques restes appartenant au petit bovidé sauvage).

À l'exception d'un astragale issu de la phase BW-5 (FER1), tous les restes du chamois se rattachent au crâne. Le spectre anatomique se compose en effet presque uniquement de dents isolées (n=5), toutes des inférieures.

Les éléments anatomiques appartiennent à 7 individus au minimum. Une mandibule de La Tène ancienne signale la présence d'un chamois âgé de plus de 30 mois, la surface masticatoire de la P3 inf. étant moyennement usée²⁵⁸.

5.2.1.2 Le bouquetin des Alpes (*Capra ibex*)

Les restes de bouquetin, au nombre de 16²⁵⁹, se répartissent équitablement entre le Premier et le Second âge du Fer. Cependant, 6 des 8 ossements issus d'occupations laténiennes appartiennent à un seul individu; ainsi, au moins 6 bouquetins sont représentés à la période hallstattienne, contre 2 au Second âge du Fer.

Au Premier âge du Fer, seul le squelette appendiculaire est représenté (2 tibias, 3 métatarses et 2 os du tarse). La présence d'un os scaphoïde et d'un os intermédiaire provenant d'un même animal indique que, lors de la mise en quartier, la section de la patte antérieure s'est faite au-dessus de la première rangée du carpe. En outre, le rejet du bas de patte a eu lieu alors que les os étaient encore joints.

Les vestiges osseux de bouquetin datés du Second âge du Fer appartiennent, quant à eux, uniquement au squelette céphalique (si l'on exclut l'astragale). La phase d'occupation BW-15, datée de La Tène ancienne (FER4), a livré six restes d'un seul et même crâne appartenant à un bouquetin âgé de plus de 30 mois²⁶⁰ (P2 inf. usée); à noter que les chevilles osseuses sont absentes. Aucun reste ne porte des stries de découpe.

5.2.1.3 Le cerf rouge (*Cervus elaphus*)

Le cerf est représenté par 7 restes, pratiquement tous strictement attribués à des phases d'occupation. En effet, seul un ossement – un fragment de métatarse – provient d'un intervalle, très court (BW-4 à BW-6, FER1). En définitive tous les ossements sont rattachables à deux périodes, FER1 et FER4. Environ 150 ans séparent ces deux occurrences qui correspondent à l'exploitation de 3 cerfs au minimum, soit 2 lors des phases BW-4 et/ou BW-6 (représentés par le tibia (n=1) et le métatarse (n=3) et 1 en BW-15 (représenté par des fragments de mandibule (n=1) et de tibia (n=2).

²⁵⁸ FERNANDEZ 2001, p. 384 d'après COUTURIER 1938.

²⁵⁹ À ces 16 restes, il faudrait encore ajouter un astragale provenant d'un intervalle incluant l'humus (LT D/ humus).

²⁶⁰ FERNANDEZ 2001, p. 384 d'après COUTURIER 1962.

Le processus coronoïde de la mandibule montre une strie de découpe et les diaphyses des tibias ont été fracturées lorsque l'os était frais, très probablement dans le but d'en récupérer la moelle.

5.2.1.4 Le chevreuil (*Capreolus capreolus*)

Le petit cervidé est attesté aussi bien au Premier (n=4) qu'au Second âge du Fer (n=3). Les ossements des occupations plus anciennes se rapportent surtout à des zones anatomiques porteuses de chair (humérus, radius et tibia) contrairement à celles des phases plus tardives (métapodes et phalanges). Aucune strie de découpe n'a cependant été observée.

5.2.1.5 Le sanglier (*Sus scrofa*)

Les restes de sanglier, au nombre de 6, sont essentiellement issus d'occupations laténiennes (n=5). La première attestation du suidé sauvage, par une phalange distale issue du village BW-6 (FER1), date d'environ 600 av. J.-C. Le sanglier est à nouveau présent 150 ans plus tard, à La Tène ancienne (métapode principal issu de BW-15, FER4). Il est ensuite rare, mais demeure régulièrement représenté jusqu'à la fin du Second âge du Fer. Les phalanges, une proximale (BW-20, FER6) et deux distales (BW-6, FER1 et BW-16, FER4), sont toutes soudées.

5.2.2 LES CARNIVORES

Les occupations de Gamsen ont livré les restes d'au moins 5 mammifères carnivores. Il s'agit de l'ours brun (n=9), du renard roux (n=2), du chat sauvage (n=2), de la martre/fouine (n=2) et probablement du loup (n=4).

5.2.2.1 L'ours brun (*Ursus arctos*)

L'ours brun est attesté par 9 restes, qui se répartissent équitablement entre le Premier âge du Fer (n=5) et le Second âge du Fer (n=4). Les 5 restes datés du Premier âge du Fer – radius, métatarse III, 3 fragments d'humérus – proviennent peut-être d'un seul animal. L'épiphyse distale de l'humérus et l'épiphyse proximale du radius sont soudées. Le radius présente, de plus, de fortes insertions musculaires (fig. 119). En vue latérale, la trochlée de l'humérus montre de courtes stries de découpe (fig. 120). Les 4 restes du Second âge du Fer sont issus des phases BW-14 (deux dents supérieures) et BW-15 (scapula et ulna), considérées comme deux phases de construction d'un même village (TiD/LTA, FER4). Les restes appartiennent peut-être à un seul ours. Ce dernier a également été découpé : l'articulation proximale de l'ulna, soudée, porte, sur le bord caudal de l'olécrâne (en vue médiale), deux courtes stries laissées par un couteau. Très mal conservées, les dents présentent une surface masticatoire noircie qui résulte probablement d'une exposition au feu.

Représentés par deux individus au minimum, les ours ont été consommés. Dans les deux cas, il s'agit d'individus subadultes.

5.2.2.2 Le loup (*Canis lupus*)

Rarissime, le loup serait attesté à partir du début du Second âge du Fer, par 2 fragments d'un même tibia (BW-15, FER4). Un maxillaire signalerait à nouveau le canidé sauvage à la fin de la période laténienne (BW-20, FER6), tandis qu'une canine inférieure provient d'un intervalle court (LTD1 – période augustéenne)²⁶¹.



Fig. 119 — Ours brun. Proximum de radius (RT61/3, FER1) (vue palmaire).



Fig. 120 — Ours brun. Traces de découpe sur l'articulation distale de l'humérus PY41/6 (vue latérale, détail et agrandissement).

²⁶¹ L'emploi du conditionnel rappelle que l'attribution au loup n'est pas certaine (cf. chapitre III, p. 72).



Fig. 121 — Astragale de renard, en vue dorsale (OQ02/3, FER6 / R1).

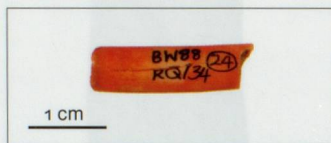


Fig. 122 — Fragment d'incisive de castor (RQ34/24, FER3).

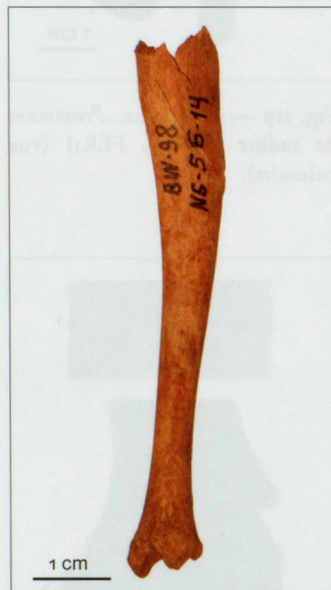


Fig. 123 — Marmotte. Tibia de marmotte en vue médiale (NS56/14, FER2).

5.2.2.3 *Le renard roux (Vulpes vulpes)*

Le renard est attesté par 2 restes – un astragale (fig. 121) et une mandibule – issus de l'intervalle LT D2 / période augustéenne (FER6-R1). Ni l'os du pied, complet, ni le bord supérieur de la mandibule ne présentent des traces de découpe.

5.2.2.4 *Le chat sauvage (Felis silvestris)*

Les phases BW-17 et BW-18 (FER5), qui couvrent le LTC, ont livré 2 ossements attribués au chat sauvage, respectivement un *proximum* de phalange proximale et une branche horizontale de mandibule. Aucune trace de découpe n'a été observée.

5.2.2.5 *Les mustélidés*

Une dent inférieure (M₁) issue de la phase BW-15 (FER4), et une portion de branche horizontale de mandibule, provenant de BW-16, attestent la présence de la martre ou de la fouine²⁶² à Gamsen au début du Second âge du Fer.

5.2.3 LES RONGEURS

L'ordre des rongeurs est représenté par 3 taxons, soit le castor, la marmotte des Alpes et l'écureuil roux.

5.2.3.1 *Le castor (Castor fiber)*

Une incisive de castor, dont seule la partie proximale et la moitié de la section (côté émail orangé) est conservée, a été découverte dans les colluvions CO545, déposés entre 500 et 450 av. J.-C. (fig. 122). Bien qu'aucune trace d'usure ne soit observée, il n'est pas impossible que cette dent ait servi d'outil.

5.2.3.2 *La marmotte des Alpes (Marmota marmota)*

Le cône ouest de Waldmatte a livré un tibia gauche quasi complet (sans *proximum*), daté d'env. 550 av. J.-C. (fig. 123). Le fait que le sillon proximal (en vue caudale) soit peu profond et que les crêtes qui l'entourent soient peu marquées indique que le tibia provient vraisemblablement d'une jeune marmotte²⁶³. L'épiphyse distale est soudée; quant à l'épiphyse proximale, sa non-conservation pourrait signifier qu'elle ne l'était pas encore. Aucune trace de découpe n'a été repérée sur cet ossement, bien conservé et peu marqué par les radicules.

À noter que la faune étudiée comprend encore un calcanéus de marmotte datant de la période augustéenne.

5.2.3.3 *L'écureuil roux (Sciurus vulgaris)*

Une portion de diaphyse proximale d'un fémur gauche, découverte à Waldmatte ouest, se place chronologiquement entre 550 et 450 av. J.-C.

²⁶² La distinction entre les deux mustélidés est discutée au chapitre III, p.77.

²⁶³ TOMÉ 1998, p. 45-46.

5.2.4 LES LAGOMORPHES ²⁶⁴

5.2.4.1 Le lièvre brun (*Lepus europaeus*)

Les séquences du Premier et du Second âge du Fer n'ont livré que 2 restes de lièvre brun. Une diaphyse de tibia est issue de l'intervalle TiA-Ha D₁/TiC-Ha D₃ et un *proximum* de tibia également de l'intervalle LTC/LT D₁. Si le reste le plus ancien ne porte pas de traces anthropiques, une strie de découpe est visible sur le second.

5.2.5 L'AVIFAUNE

À l'âge du Fer, l'avifaune est représentée par 19 restes dont 4 ont été attribués au pigeon, très vraisemblablement le pigeon ramier.

5.2.5.1 Le pigeon ramier (*Columba palumbus*)

Hassan Sidi Maamar a attribué 3 fémurs au pigeon ramier ; 2 proviennent d'occupations du Premier âge du Fer (BW-6, FER₁ et BW-12, FER₃), le dernier date de la Tène ancienne (BW-15, FER₄). Au Second âge du Fer se rattache encore un humérus (BW-18, FER₅) ²⁶⁵.

5.2.5.2 Les oiseaux indéterminés

Au nombre de 15, les restes d'oiseaux indéterminés se distribuent essentiellement dans des niveaux du Second âge du Fer (n=12) et 3 d'entre eux sont attribués à l'intervalle Ha D₃/LT A. À l'exception d'une mandibule, les restes aviaires proviennent de l'aile (n=4) et de la patte (4). Les ossements restants, 4 esquilles d'os longs, se rattachent aussi aux membres. Bien qu'aucune trace de découpe ne le prouve, l'introduction des oiseaux sur le site est très vraisemblablement le fait des hommes ; les villageois ont pu exploiter les oiseaux pour leur chair, leurs plumes et leurs os.

5.2.6 L'ICHTYOFAUNE

À l'instar de l'avifaune, les conditions de conservation ont été très défavorables aux fragiles restes ichtyofauniques. Avalés par des chiens, les ossements de poissons n'ont par exemple aucune chance de nous parvenir, les puissants sucs gastriques pouvant les dissoudre complètement. Malgré le tamisage de centaines de kilos de sédiments, les occupations de l'âge du Fer de Waldmatte n'ont livré que 4 restes de poisson, tous datés de La Tène ancienne (FER₄). Aucun reste de poisson n'a été découvert parmi les vestiges osseux d'animaux du Premier âge du Fer et de la fin de la période laténienne.

5.2.6.1 La truite de rivière (*Salmo trutta fario*)

Deux vertèbres, attribuées au village BW-14/BW-15 (FER₄), appartiennent vraisemblablement à un seul individu : elles proviennent en effet du même carré (fig. 124).

5.2.6.2 Les poissons indéterminés

Deux fragments crâniens complètent la liste des restes ichtyofauniques. Ces ossements proviennent également de phases du Second âge du Fer (BW-14 et BW-16, FER₄).

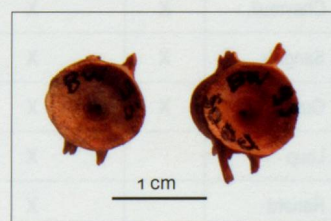


Fig. 124 — Truite de rivière. Deux vertèbres (PG05/19 et PG05/35, FER₄).

²⁶⁴ Un seul lagomorphe, le lièvre brun, semble attesté à Gamsen à l'âge du Fer. Sur la distinction des lagomorphes à partir de leurs éléments squelettiques, nous renvoyons le lecteur au chapitre III, p. 78.

²⁶⁵ Hassan Sidi Maamar ne signale pas de découpe sur les fémurs.

5.3 EXPLOITATION DES ANIMAUX SAUVAGES

L'acquisition d'animaux sauvages a essentiellement concerné les mammifères et plus particulièrement les ongulés (fig. 125). Un peu plus de la moitié des restes appartient en effet aux bovidés, cervidés et suidé sauvages (n=41). Les processus taphonomiques ayant plus fortement dégradé les ossements des animaux de petite taille et plus particulièrement les restes d'oiseaux et de poissons, la prévalence des grands mammifères est en partie la conséquence de facteurs taphonomiques.

Ordres	Premier âge du Fer	Second âge du Fer	total
ongulés	20	21	41
carnivores	5	9	14
rongeurs et lièvre	4	1	5
avifaune	2	14	16
ichtyofaune	0	4	4
total	31	49	80

Fig. 125 — Faune sauvage. Nombre de restes aux Premier et Second âges du Fer.

Les carnivores sont mieux représentés au Second âge du Fer. Cette légère augmentation trouve néanmoins une explication dans le nombre beaucoup plus important de vestiges fauniques livrés ce qui, statistiquement, se traduit par un spectre faunique plus varié.

Espèces	viande	matières premières	nuisible/concurrent	prestige ?
Chamois	X	X		
Bouquetin	X	X		X
Cerf	X	X	X	X
Chevreuil	X	X	X	
Sanglier	X	X	X	X
Ours	X	X	X	X
Loup		X	X	X
Renard		X	X	
Chat sauvage		X		
Mustélidés		X	X	
Castor	X	X		
Marmotte	X	X		
Lièvre	X	X	X	
Avifaune	X	X	X	
Ichtyofaune	X	X		

Fig. 126 — Buts de la chasse selon les espèces.

5.3.1 LES RÔLES DE LA CHASSE

Le spectre faunique sauvage, plutôt riche, conduit à un premier constat: les activités cynégétiques ne sont pas spécialisées. Au tableau de chasse figurent en effet tous les ongulés susceptibles d'être présents dans la région, des carnivores, des oiseaux et des poissons.

Plusieurs impératifs conduisent à la capture d'un animal sauvage. Les produits recherchés sont multiples – viande, fourrures, plumes, élimination de nuisibles, prestige, etc. – et plusieurs motivations peuvent se combiner (fig. 126).

5.3.1.1 Acquisition de viande

Les ongulés, représentés par cinq espèces, dominent le spectre faunique sauvage. Leur fréquence élevée témoigne d'une activité cynégétique surtout pourvoyeuse de chair, les masses de viande en jeu étant évidemment importantes. Composé surtout d'éléments de la tête et des bas de patte, le spectre anatomique des cervidés, des bovidés et du sanglier indique que les dépouilles ont été rapportées entières du lieu de chasse.

La consommation n'a pas concerné uniquement les ongulés sauvages, mais aussi, comme en témoignent les traces de désarticulation, celle de l'ours. Bien que les restes en présence ne permettent pas de l'affirmer, toutes les espèces ont potentiellement pu être consommées. Si les « puants » tels que les renards et les mustélidés ne sont généralement pas mangés, ils peuvent faire l'objet d'une consommation, certes marginalisée de nos jours²⁶⁶. À l'instar des oiseaux, les poissons ont joué un rôle dans l'alimentation, probablement sous forme de compléments.

5.3.1.2 *Élimination de nuisibles et de concurrents*

L'élimination d'un animal qui présente un danger certain pour les troupeaux pourrait aussi expliquer la présence de l'ours; les villageois auraient ensuite récupéré sa chair. La rareté du plantigrade (deux individus au minimum) – qui, à l'évidence, n'a pas fait l'objet d'une chasse régulière – soutient cette hypothèse. Amateur de petits ruminants, le loup a aussi pu être abattu afin de protéger les troupeaux de ses attaques. De même, renard et fouine, espèces anthropophiles connues pour leur habitude à chaparder œufs, poules et denrées alimentaires carnées ont pu être considérés comme des nuisibles à éliminer. Concurrents des pâtures et des jardins, les cerfs et les chevreuils ont également pu faire l'objet d'une chasse de protection des ressources fourragères et des légumes.

5.3.1.3 *Acquisition de matières premières*

Toutes les espèces représentées sont susceptibles d'avoir été exploitées pour autre chose que leur chair. La présence de petits et grands carnivores – ours, loup, chat sauvage, martre – indique que l'acquisition de fourrure a également pu motiver la chasse (ou le piégeage). Aucune trace de découpe liée au dépouillement n'a été observée sur les ossements de ces espèces; cependant, les os en présence (dents) et la piètre conservation de la surface osseuse peuvent l'expliquer. Panaches d'écureuil et plumes d'oiseaux ont pu servir à la fabrication de parures ou de décoration. La représentation anatomique du cerf, qui implique la tête, suggère la récupération des bois.

5.3.1.4 *Chasse de prestige?*

Certaines espèces, comme le cerf, le bouquetin ou encore l'ours et le sanglier, possèdent une valeur sociale ou symbolique forte en raison de la dangerosité de leur chasse ou de leurs attributs (bois et cornes). Sur la base des restes fauniques, aucune hiérarchie sociale ne semble exister à Gamsen. Une chasse sélective réservée à une élite semble exclue.

En conclusion, les motivations de la chasse à Gamsen durant l'âge du Fer semblent d'ordre alimentaire, artisanal et défensif. En raison de la fréquence très peu élevée des espèces sauvages au sein du spectre faunique, la chasse peut être qualifiée d'opportuniste et d'anecdotique dans son apport en protéines carnées et en matières premières.

5.4 LES MILIEUX NATURELS EXPLOITÉS

Il n'est probablement pas inutile de rappeler que la présence des espèces sauvages sur un site archéologique découle d'une sélection humaine. L'absence ou la marginalité de certains taxons ne signifient donc nullement leur absence réelle dans l'environnement du site.

Le spectre faunique sauvage de Gamsen témoigne de l'exploitation de plusieurs milieux naturels :

- les pelouses alpines de haute montagne par le chamois, la marmotte et, dans une moindre mesure, le bouquetin ;
- les milieux ouverts de plaine par le lièvre ;
- les couverts forestiers par l'écureuil, le chat sauvage, l'ours, la martre, les ongulés, etc.
- les zones humides ou aquatiques par les poissons et le castor.

Des espèces sauvages représentées à Gamsen, seule la marmotte se rencontre uniquement en altitude, entre 1'600 et 2'200 m²⁶⁷. Le grand rongeur vit en effet sur les pelouses alpines parsemées de cailloux, idéales pour creuser ses terriers. Sa présence à Gamsen témoigne donc forcément d'une acquisition en montagne.

S'il privilégie les pelouses alpines et les zones rocheuses, le chamois se rencontre également dans les zones boisées jusqu'à 800 m d'altitude²⁶⁸. Inféodé à un environnement rupestre plutôt qu'à une altitude élevée, les bouquetins n'ont pas forcément été chassés en haute montagne.

Indicateur de milieux ouverts, le lièvre européen se plaît non seulement sur les prairies mais aussi sur les espaces cultivés. L'élevage prépondérant des ruminants à Gamsen a dû favoriser la création de prés.

Les cervidés, le chat sauvage, l'écureuil et la martre des pins attestent la présence de forêts. Le chevreuil et le cerf préfèrent cependant les couverts forestiers plutôt clairsemés, qui leur offrent une nourriture suffisante, et les milieux ouverts (par exemple les landes écossaises).

Le milieu aquatique ou humide paraît peu exploité si l'on se réfère au nombre d'espèces et de restes qui y sont liés : castor et poissons (ces derniers étant certes sous-estimés). Attestée, la truite des rivières affectionne plus particulièrement les eaux fraîches et bien oxygénées et se rencontre ainsi surtout dans les cours d'eau rapides de montagne²⁶⁹.

Le castor, quant à lui, vit uniquement en basse altitude et dans un milieu aquatique calme²⁷⁰.

La représentation spécifique et anatomique indique que la chasse se déroulait principalement dans les environs immédiats du site, que ce soit dans les zones boisées, dans les milieux ouverts ou dans les zones humides.

5.5 ÉLÉMENTS DE SAISONNALITÉ

Pour l'ours, la saison de capture peut varier en fonction du produit recherché en priorité. Sa viande et sa graisse sont meilleures et plus abondantes du mois d'août à la fin de l'automne ; en revanche, sa fourrure sera plus belle et plus épaisse entre la fin de l'hiver et le début du printemps²⁷¹. La chasse à l'ours peut avoir lieu toute l'année, seules les méthodes vont changer : la chasse à l'affût et le pistage se pratiquent du printemps à l'automne, et la chasse à la tanière en hiver²⁷². L'hypothèse d'une élimination de nuisible a été émise pour les rares ours de Gamsen, qui ont

²⁶⁷ MARCHESI et LUGON-MOULIN 2004, p. 130-131.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 182.

²⁶⁹ ZAUGG *et al.* 2003, p. 197-199.

²⁷⁰ MARCHESI et LUGON-MOULIN 2004, p. 136.

²⁷¹ COUTURIER 1954, p. 680-682.

²⁷² *Ibid.*, p. 597-648.

aussi fait l'objet d'une consommation. Il paraît vraisemblable que leur abattage ait eu lieu en dehors de leur période de léthargie, peut-être au sortir de l'hiver quand les plantigrades sont affamés et que les troupeaux se trouvent au village. Le bétail y est d'autant plus vulnérable que cette période de l'année coïncide aussi avec les mises-bas.

La chasse d'altitude, qui concerne la marmotte et, très probablement aussi, le bouquetin et le chamois, devait se faire à la fin de la belle saison, soit au moment où les animaux ont emmagasiné leurs réserves de graisse. Plutôt que le résultat d'expéditions de chasse programmées, nous sommes plutôt tentés d'y voir, au vu du nombre de bêtes concernées sur 600 ans d'occupations, celui d'opportunités saisies, peut-être au moment de l'estive?

5.6 ANIMAUX SAUVAGES, CHASSE ET PÊCHE AUX ÉPOQUES HISTORIQUES

Par rapport à l'âge du Fer, le spectre faunique sauvage de l'époque romaine et du Haut Moyen Âge de Gamsen comporte peu d'espèces supplémentaires²⁷³ (fig. 127). L'aurochs et le blaireau sont ainsi signalés, à l'époque romaine uniquement et par un seul reste chacun. Le castor et l'écureuil sont par contre absents des occupations historiques.

Espèces	Époque romaine	Haut Moyen Âge
Aurochs	1	-
Chamois	1	1
Bouquetin	21	4
Cerf	6	-
Chevreuril	4	-
Sanglier	8	-
Ours	1	-
Loup	2	-
Renard roux	6	-
Chat sauvage	-	-
Martre/Fouine	1	-
Blaireau	1	-
Castor	-	-
Marmotte	3	-
Ecureuil	-	-
Lièvre brun	3	-
Avifaune	9	6
Ichtyofaune	3	-
total	70	11

Quant à l'avifaune, en plus du pigeon ramier, déjà attesté à l'âge du Fer, Claude Olive a déterminé la perdrix grise (n=3), la grive draine (n=4), un turdidé (merle/grive) (n=1), le grand cormoran (n=2) et le vautour fauve (n=1). Les oiseaux sont représentés aussi bien à la période romaine (n=9; 3 espèces) qu'au Haut Moyen Âge (n=6; 2 espèces), contrairement aux mammifères qui se raréfient en termes de nombre d'espèces. En effet, seuls le chamois (n=1) et le bouquetin (n=4) sont signalés au Haut Moyen Âge.

Fig. 127 — Nombre de restes selon les espèces à l'époque romaine et au Haut Moyen Âge.

En termes de nombre de restes, la faune sauvage de l'époque romaine représente 0,9 % de la faune déterminée. Au Haut Moyen Âge, elle augmente légèrement pour atteindre 1,4 % du NR déterminés. Par rapport à l'âge du Fer, où les taxons sauvages forment 0,7 % de la faune déterminée, la place du monde sauvage dans l'économie des habitants de Gamsen demeure tout de même extrêmement anecdotique aux époques historiques.

273 OLIVE 2004, p. 5.

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...

... et l'objet d'une condamnation. Il paraît vraisemblable que lorsqu'il se agit en dehors de tout période de légalité, pour que au sujet de l'objet d'un jugement...
... La chose d'ailleurs qui concerne la manière de l'interpréter...
... pour que au moment de l'arrêt...